

Bénéficiaire : PENNORS EMILIE

Direction et fonction : COLLECTE RESPONSABLE COLLECTE DEPOTS SAUVAGES

Date début de la mission : 2025-11-19

Date fin de la mission : 2025-11-19

Lieu de la mission (adresse, ville et Code postal) : PARIS PORTE DE VERSAILLES PAVILLONS 2.2 2.3 4 6

Résidence administrative (lieu habituel de travail) : SARCELLES

Lieu de résidence : LE MESNIL EN THELLE

Organisateur et objet de la mission : SALON DE LA BIODIVERSITE ET DU GENIE ECOLOGIQUE + SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES PREPA PERSONNELLE CONCOURS TECHNICIEN SPECIALITE AMENAGEMENT URBAIN ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Moyens de déplacement utilisés : Véhicule personnel

Transport en commun (Bus, RER, Métro, Trains Régionaux, etc..)

Exécution : Le Président est chargé de l'exécution du présent ordre de mission qui sera notifié à l'agent et transmis à Madame la Comptable Publique.

Rappel :

L'ordre de mission est impérativement émis avant tous déplacements. Outil administratif clé, il encadre les déplacements professionnels des agents, assurant ainsi une gestion efficace et transparente des ressources publiques. A défaut de disposer de cet Ordre de Mission, les frais de déplacement pourront ne pas être remboursés

L'agent est tenu de fournir les justificatifs de ses dépenses pour obtenir un remboursement.

Signature de l'agent :



Signature du Directeur Général :